



**HAL**  
open science

**D'un ministère de tutelle à l'autre (Équipement et Culture) et du CORDA au BRAUP : analyse de l'évolution d'une politique publique de recherche par le prisme des discours de l'Institution et la chronologie des réformes successives**

Fabricia Fauquet

► **To cite this version:**

Fabricia Fauquet. D'un ministère de tutelle à l'autre (Équipement et Culture) et du CORDA au BRAUP : analyse de l'évolution d'une politique publique de recherche par le prisme des discours de l'Institution et la chronologie des réformes successives. 2022. hal-03584526

**HAL Id: hal-03584526**

**<https://hal.science/hal-03584526v1>**

Submitted on 2 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## Axe 3 – : Enseignement et Recherche

Fabricia FAUQUET

École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, Laboratoire INAMA

D'un ministère de tutelle à l'autre (Équipement et Culture)  
et du CORDA au BRAUP : analyse de l'évolution d'une politique publique de  
recherche par le prisme des discours de l'Institution et la chronologie des  
réformes successives

C'est au tournant des années soixante qu'émerge une volonté politique de développer et d'organiser la recherche scientifique dans tous les domaines. Cette recherche, publique et privée, est financée au moyen de contrats par une nouvelle institution la DGRST, Direction générale de la recherche scientifique et technique<sup>1</sup>. Une dizaine d'années plus tard, au début des années soixante-dix, se structure une politique de recherche architecturale portée par deux ministères et orientée selon deux axes : une recherche appliquée au ministère de l'Équipement<sup>2</sup> et une recherche fondamentale tournée vers les sciences de l'homme et de la société au ministère des Affaires culturelles<sup>3</sup>. L'objectif de ce dernier est de développer une recherche de type universitaire, afin de constituer un socle de connaissances scientifiques nécessaires à la formation des futurs architectes et s'éloigner ainsi du modèle d'enseignements des Beaux-Arts jugé obsolète<sup>4</sup>. En 1969, le ministre chargé des affaires culturelles, Edmond Michelet, a confié au professeur André Lichnerowicz, la charge de présider une commission ministérielle de la recherche architecturale. Il remet son rapport en 1970. Suivant ses préconisations<sup>5</sup>, le ministère fixe les moyens et l'organisation de la recherche pour créer, en 1972, deux nouvelles institutions à la Direction de l'architecture : le CORDA, *Comité de la recherche et du développement en architecture*, placé sous la responsabilité du SRA, Secrétariat de la recherche architecturale. Ces structures ont évolué au fil du temps pour devenir le BRAUP, Bureau de la

---

<sup>1</sup> Créée le 8 avril 1961, la DGRST est issue de la transformation de deux comités créés le 28 novembre 1958 : le Comité interministériel de la recherche scientifique et technique, présidé par le Premier ministre et le comité consultatif (CCRST) regroupant douze « sages », dont le mathématicien André Lichnerowicz. Vincent Duclert, « La naissance de la délégation générale à la recherche scientifique et technique », *École Nationale d'Administration, Revue française d'administration publique*, 2004, n°112, pp 647-658, p.652.

<sup>2</sup> Cette recherche est portée par le *Plan Construction*, créé en 1971.

<sup>3</sup> Éric Lengereau, « Aux origines de la recherche architecturale », Collège de France, *L'architecture entre pratique et connaissance scientifique*, Paris, éditions du patrimoine, 2018.

<sup>4</sup> Décret du 6 décembre 1968 (n°68-1097) portant sur la création des UPA, unités pédagogiques d'architecture. Si la refonte des structures pédagogiques en architecture est concomitante des événements de mai 68, la réflexion qui l'a nourrie est plus ancienne : Jean-Louis Violeau, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005 ; Amandine Diener, « De l'école des beaux-arts aux instituts d'urbanisme. Repenser l'enseignement par l'atelier au sein du Séminaire et atelier Tony Garnier (SATG) (1961-1975) [ensarchi.hypotheses.org/1449]. En 1962, le décret du 16 février (n°62-179) relatif à l'enseignement de l'architecture prévoyait en matière de recherche la création d'un Centre de spécialisation et de recherche en architecture rattaché à l'ENSBA. Amandine Diener, « Relire Mai 68 et l'enseignement de l'architecture. La longue gestation d'une crise », *Métropolitiques*, 5 juillet 2018. En 1968 est créé l'Institut de l'Environnement (1968-1971), courte tentative du Ministère des Affaires culturelles pour développer, dans une nouvelle structure indépendante des écoles d'architecture, une pédagogie et une recherche pluridisciplinaire. Tony Côme, *L'Institut de l'environnement : une école décrochée. Urbanisme, architecture, design, communication*, Paris : B42, 2017.

<sup>5</sup> Le rapport est remis en 1970 et la circulaire ministérielle organisant le secteur paraît en 1971.

recherche architecturale et urbaine. Oscillant entre différentes politiques (incitative, institutionnelle), différents ministères de tutelle (Culture et Équipement) et différentes identités (CORDA-SRA/BRAUP), cette institution a, depuis sa création, cherché à favoriser la structuration d'une communauté scientifique pluridisciplinaire et développer une politique scientifique de recherche au sein des écoles d'architecture.

L'objet de cette étude est l'analyse de l'évolution de cette politique de recherche, entre 1972 et 2017, au travers des entretiens menés auprès des responsables de cette même institution. Ces entretiens ont été réalisés entre 2017 et 2018 en concertation avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture<sup>6</sup>. Le corpus des témoins se compose des onze chefs de cette structure depuis sa création jusqu'en 2017 : Francis Chassel (Chef de 1974 à 1978) ; Jean-Louis Cohen (1978-1982) ; Claude Prélorenzo (1982-1986) ; Bernard Haumont (1986-1991), Danièle Valabrègue (1991-1995), Robert Beaudoux (1995-1998), Rémi Baudouï (1998-2000), Eric Lengereau (2000-2009), Thierry Verdier (2010), Panos Mantziaras (2011-2015) et Philippe Grandvoinet (2015-2017). Parmi les témoins que nous n'avons pas pu interviewer figurent Danièle Valabrègue, malheureusement décédée en 2015, et Robert Beaudoux que nous n'avons pu joindre. Quant à Corinne Tiry-Ono, sa prise de fonction en 2018 se situe hors de notre bornage chronologique.

Notre corpus offre une polyphonie des voix et des points de vue<sup>7</sup>. Il donne à entendre le témoignage de neuf des anciens chefs et couvre une période de plus de quarante ans, avec néanmoins des lacunes pour les années quatre-vingt-dix. Comme le souligne Florence Descamps<sup>8</sup>, les limites des témoignages oraux ne se limitent pas aux lacunes. On peut reprocher également les imprécisions chronologiques, la reconstruction du travail de mémoire et c'est le croisement des témoignages, la confrontation des sources disponibles<sup>9</sup> et des travaux récents, réalisés notamment par Éric Lengereau<sup>10</sup>, qui permettront de conclure à l'existence d'un événement ou d'une logique d'action. Si les limites des sources orales sont incontestables, leurs apports le sont tout autant, notamment quand les archives écrites sont peu ou pas consultables. Grâce à ces témoignages, nous proposons en premier lieu, une prosopographie de ces témoins afin de saisir la structure de ce groupe, son organisation professionnelle, ses permanences et ses différences ; en second lieu, au travers du discours des chefs, de la chronologie de leurs mandats, des réformes et tutelles successives qu'ils ont rencontrées, nous analyserons l'évolution de cette politique de recherche publique, abordant ainsi les ruptures, les changements d'identité institutionnelle et les principales orientations impulsées durant quarante-cinq ans par les responsables scientifiques de cette institution.

## 1 Une prosopographie des acteurs

L'analyse des données fait apparaître une rupture dans la dynamique de cette institution, à la fin des années quatre-vingt-dix, qui définit deux périodes :

---

<sup>6</sup> Ces entretiens ont été menés dans le cadre du projet « Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle ». La collaboration de recherche entre le laboratoire INAMA ENSA Marseille et la Phonothèque (USR 3125 AMU / CNRS) ont permis de constituer un matériau de recherche normalisé et indexé sur la base de données : <http://phonotheque.mmsh.huma-num.fr/> (consulté le 09 décembre 2020).

<sup>7</sup> Chaque interview est un récit de carrière basé sur un entretien semi-directif qui présente une structure identique : une partie relatant le parcours jusqu'à son entrée en fonction, puis le récit du parcours professionnel, ses réalisations et ses éventuels obstacles et enfin le témoin porte un regard réflexif sur ses actions. Fabricia Fauquet, Monira Allaoui, *Les entretiens des chefs du BRAUP*, HensaA20 « Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle », ministère de la Culture, 2018, <https://chmcc.hypotheses.org/8837>.

<sup>8</sup> Florence Descamps, « Les archives orales dans l'histoire de l'architecture », *Archives Sonores Archives Orales*, Cité de l'Architecture, n°20, 2002.

<sup>9</sup> *Les cahiers de la recherche architecturale*, n°13 « Thèmes et bilans », Marseille, éd. Parenthèses, 2013.

<sup>10</sup> Eric Lengereau. L'architecture entre culture et équipement (1965-1995). In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 53, janvier-mars 1997. pp. 112-123 ; Id., *L'État et l'architecture, 1958-1981, une politique publique ?*, Paris, Picard, 2001. Id., « La recherche architecturale et urbaine, une histoire de quarante ans », *Culture et recherche*, n°122-123, 2010. Id., *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Paris, Comité d'histoire du Ministère de la Culture, La documentation française, 2017.

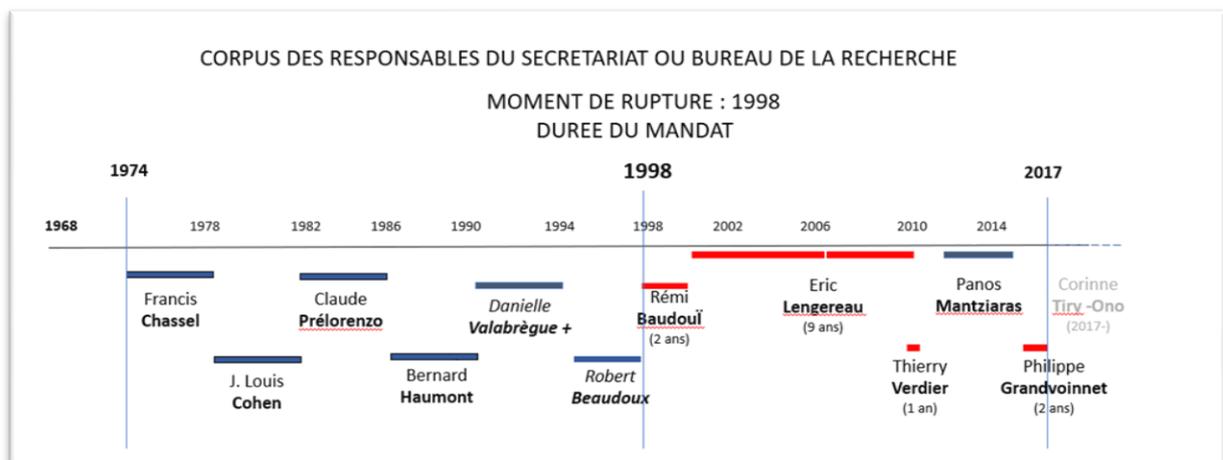


Figure 1 : Chronologie et durée des mandats des responsables ( les mandats d'une durée de quatre ans sont en bleu, ceux d'une durée différente en rouge)

Durant la première période, qui se déroule entre 1974 et 1998, l'institution se composait d'une dizaine de personnes réparties pour moitié entre collaborateurs administratifs, dont un responsable qui assure la gestion des contrats, et chargés de mission scientifique, dont le Chef responsable de la stratégie scientifique. Cette institution fut dirigée presque exclusivement, par des hommes, seule exception : Danièle Valabrègue qui fut cheffe du BRA entre 1991 et 1994. La moyenne d'âge des responsables est relativement jeune, trente-neuf ans, les responsables ayant entre vingt-six et quarante-neuf ans lors de leur prise de fonction. Ils ont suivi différentes formations académiques : l'Institut de sciences politiques et l'ENA (Francis Chassel), des Sciences humaines et sociales à l'université (Claude Prélorenzo, Bernard Haumont), de l'architecture (Jean-Louis Cohen, Danièle Valabrègue). Il est choisi et adoubé par son prédécesseur et désigne lui-même son successeur. Son mandat est de quatre ans. A. Lichnerowicz préconise que le mandat des membres du futur comité de la recherche architecturale ne puisse être d'une durée supérieure à quatre ans et ne pourrait être renouvelé afin de pallier le double risque : « celui de l'arbitraire possible des pouvoirs, choix et décisions et celui de fabriquer des politiciens de la recherche architecturale »<sup>11</sup>. Cette recommandation deviendra une règle d'usage respectée jusqu'en 1998, au-delà elle ne sera plus suivie.

Durant la seconde période, entre 1998 à 2017, la durée des mandats des responsables est très variable : un an, deux ans, quatre ans, neuf ans<sup>12</sup>. Le Chef est exclusivement masculin, jeune, architecte de formation et docteur de l'université (Éric Lengereau, Thierry Verdier, Panos Mantziaras et Philippe Grandvoinet, seul Rémi Baudouï n'est pas architecte). Aucun responsable n'a été choisi par son prédécesseur, il n'y a plus de passage de relais. Les futurs responsables ont fait acte de candidature, répondu à une sollicitation ou une publication interne de poste. Si l'équipe se composait encore d'une dizaine de personnes au début des années 2000, elle va progressivement se réduire, quinze ans plus tard, à deux collaborateurs et un responsable scientifique. Il n'y a plus de chargés de mission scientifique.

La fin des années quatre-vingt-dix constitue donc un moment charnière pour cette institution. Cette rupture correspond-elle à un changement de ministère de tutelle ? De son identité institutionnelle ? D'orientation dans la politique de recherche ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous retracerons une chronologie des différents événements, changement de tutelles et orientations prises par les responsables scientifiques.

<sup>11</sup> Rapport Lichnerowicz, 1970, p.16.

<sup>12</sup> Après leur mandat, la moitié des responsables poursuivront à des postes administratifs de direction (école d'art, sous-direction administrative, fondation) l'autre moitié réintègrera des structures de recherche ou d'enseignement supérieur.

## 2 Chronologie des mandats et politiques de recherche

### 2.1 1974, les premiers mandats : Le SRA

Le premier responsable du SRA est Francis Chassel<sup>13</sup>, jeune énarque fraîchement diplômé<sup>14</sup>, comme l'ensemble des responsables qui lui succéderont, il se réfère aux recommandations du rapport Lichnerowicz<sup>15</sup> pour faire émerger une communauté de chercheurs en mettant en place une politique basée sur des appels d'offres. Le premier est diffusé en 1974<sup>16</sup> et financé par la DGRST. Les réponses émanent d'une communauté hétéroclite composée d'architectes enseignants ou praticiens libéraux, de bureaux d'études, d'universitaires. Trois autres appels d'offres paraissent en 1976, 1978 et 1980<sup>17</sup>. Cette politique incitative dure jusqu'en 1982. Afin de diffuser ces recherches financées, le SRA crée une nouvelle revue, *Les Cahiers de la recherche architecturale*, dont le premier numéro paraît en 1977. En 1978, la Direction de l'architecture et donc le SRA sont transférés au ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. C'est un ministère que Francis Chassel connaît déjà pour y avoir travaillé entre 1972 et 1974 dans l'équipe du *Plan Construction*. À la fin de son mandat au SRA, il prend le poste de sous-directeur de l'enseignement de l'architecture et propose Jean Louis Cohen<sup>18</sup> comme successeur. Le changement de tutelle semble se faire en douceur pour le SRA, seule victime le CODA qui disparaît. « *Ce corps flottant* »<sup>19</sup>, comme le nomme Jean Louis Cohen, n'est pas rattaché à une sous-direction, mais directement aux directeurs et apparaît « *comme trop ambitieux et impliquait sans doute un engagement trop important de la part de l'état. L'idée était de rabaisser un peu le statut de cet organisme en lui donnant une nature plutôt administrative de secrétariat. Ce qui veut dire que c'était un appendice de l'administration et pas un comité* »<sup>20</sup>.

### 2.2 1982, une nouvelle politique, le BRA

Le SRA est dissous pour être remplacé par le BRA, Bureau de la recherche architecturale. Un Chef de service a en principe plus d'autonomie qu'un Chef de Bureau. Le Secrétariat étant l'équivalent d'une sous-direction, alors qu'un Bureau dépend de la sous-direction. Cette nouvelle hiérarchie administrative restreint les prérogatives du nouveau responsable, Claude Prélorenzo dont la nomination en 1982 est liée à l'élection de François Mitterrand et au changement de gouvernement. Débute alors une nouvelle orientation dans la politique de recherche qui dura jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix. On peut diviser la période du BRA en deux moments :

---

<sup>13</sup> Francis Chassel, enquêteur : Bérénice Gaussein, entretien réalisé le 24 mai 2018 au domicile du témoin à Paris (durée : 1h34mins).

<sup>14</sup> École nationale d'administration, promotion « Robespierre », 1969-1971.

<sup>15</sup> Les recommandations émises quant au moyen de développer cette recherche sont les suivantes : « *Recenser et animer les équipes existantes quel que soit leur statut, en faire surgir des nouvelles au fur et à mesure des possibilités ; Contrôler l'activité des équipes et diffuser leurs résultats.* » A. Lichnerowicz, rapport 1970, p.15-16.

<sup>16</sup> En février 1974, le premier appel d'offres est diffusé. Les thématiques sont les suivantes : "Théorie, épistémologie, pédagogie de l'architecture"; "Processus opérationnel et conception architecturale"; "L'intégration de l'architecture dans son milieu"; "Système de production des usages sociaux de l'architecture". Cent quatre-vingts projets sont examinés par les experts du CODA, ils en financeront quarante-cinq.

<sup>17</sup> Entre 15 et 20 % des projets sont retenus et financés. Rémi Baudouï, « Les grandes dates de la recherche architecturale », *Culture et recherche*, n° 67, 1998, p.6-7.

<sup>18</sup> Jean-Louis Cohen, entretien réalisé par J.-L. Bonillo et M. Allaoui, le 21 juin 2017, dans la villa E1027 d'Eileen Gray et Jean Badovici à Roquebrune-Cap-Martin (durée 1h04 mins). <http://phonotheque.mms.humanum.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=13176&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>19</sup> Jean-Louis Cohen, entretien, *doc. cit.* [00 :19 :00-00 :19 :20].

<sup>20</sup> Jean-Louis Cohen, entretien, *doc. cit.* [00 :10 :40-00 :12 :00].

Le premier correspond aux mandats de Claude Prélorenzo<sup>21</sup> (1982-1986) et Bernard Haumont<sup>22</sup> (1986-1991). Ils sont tous deux issus du monde universitaire, sociologue de formation, enseignants et chercheurs. Ils ont de nombreux liens, familiaux et professionnels, avec le CNRS<sup>23</sup> et vont mener une politique d'institutionnalisation et de structuration de la recherche dans les écoles d'architectures. Et ceci pour mettre fin à une recherche incitative perçue par les équipes comme « *basée sur le favoritisme, sur le fait du prince* »<sup>24</sup>. Un rapport d'expertise accablant sur les activités de recherche est remis en 1987, le bilan est tellement négatif que le rapport reste inédit. Il fait état d'« *un éparpillement des recherches qui faisait que l'accumulation était faible, les diffusions médiocres et la conservation nulle* »<sup>25</sup>. Prenant exemple sur le CNRS pour structurer la recherche architecturale de manière pérenne, le premier programme pluriannuel est lancé dès 1982. L'objectif est de conforter les équipes existantes dans les écoles d'architecture et accueillir les nouvelles propositions<sup>26</sup>. Les moyens alloués aux laboratoires sont désormais contractualisés pour une durée de quatre ans. Afin d'assurer la stabilité et la pérennité des équipes, plus d'une vingtaine de postes de chercheurs ITA, ingénieur, technicien, administratif, sont également créés<sup>27</sup>. Toujours en prenant exemple sur le CNRS, un CCRA, Comité consultatif de la recherche architecturale, est créé en 1983, constitué à moitié de membres nommés par le ministère et à moitié de membres élus par les laboratoires, pour évaluer et habilitier les nouveaux laboratoires de recherche. Le rapprochement avec le CNRS mené depuis quelques années<sup>28</sup> conduit en 1985 au rattachement de l'architecture à la nouvelle section interdisciplinaire 49 du CNRS « Architecture, urbanisme et société » qui deviendra en 1991, la section 39 « Espaces, territoires et sociétés ». De plus, afin de former les architectes à la recherche les premiers DEA d'écoles d'architecture sont constitués<sup>29</sup>. Cette structuration de l'activité de recherche se traduit par le nombre de rapports produits par les laboratoires : sur les 427 rapports datés de 1977 à 2016 et référencés sur

---

<sup>21</sup> Claude Prélorenzo, entretien réalisé par J.-L. Bonillo et F. Fauquet, le 12 mai 2017 à Marseille (durée 1h06mins) : <http://phonothèque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?aloid=12945&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>22</sup> Bernard Haumont, entretien en deux parties réalisé par J.-L. Bonillo et F. Fauquet, le 2 mai 2017 à Marseille (2h26mins) : <http://phonothèque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?aloid=12942&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>23</sup> Bernard Haumont est le frère d'Antoine Haumont, géographe. Il est l'instigateur d'une des premières commissions pluridisciplinaires (SPI/SHS/Architectes) du CNRS. Haumont Antoine, Allocution de Antoine Haumont, chargé de mission, SHS, CNRS. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°23-24, 1984. p. 249.

<sup>24</sup> Claude Prélorenzo, entretien, *doc. cit.* [00 :07 :25 - 00 :08 :05].

<sup>25</sup> Bernard Haumont, entretien partie 2, *doc. cit.* [00 :18 :14-00 :21 :10]. Rapport inédit « *Évaluation des programmes de recherches architecturales : bilan qualitatif et quantitatif des équipes de recherches* » Ministère de l'Équipement, DAU, BRA, juin 1987, pp 363.

<sup>26</sup> Daniel Pinson, *Un point de vue sur la recherche en architecture en France*, 2009. Halshs-01536112, p.3.

<sup>27</sup> Jean-Pierre Dalbéra, « La recherche au ministère chargé de la Culture (1959-2000) », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome II - n°2, 2013, 108-121.

<sup>28</sup> L'entrée des architectes dans une nouvelle section du CNRS commence à être discutée dès 1977. Cf. Baudouï, *op.cit.* 1998. Cette question a également été évoquée dans les entretiens de Francis Chassel et Jean-Louis Cohen.

<sup>29</sup> En 1988 existent les DEA, Diplômes nationaux d'études approfondies, portée par les Écoles d'architecture "co-habilitées" suivants : DEA "Ambiances architecturales et urbaines" Université de Nantes (Institut des sciences de l'ingénieur en thermique, énergétique et matériaux) École d'architecture de Nantes (Cerma / UMR 1563), avec l'École d'architecture de Grenoble (Cresson/ UMR 1563) ; DEA "Jardins, paysages, territoires" École des hautes études en sciences sociales (EHESS). École d'architecture de Paris-la Villette en collaboration avec l'École d'architecture de Bordeaux ; DEA "Le projet architectural et urbain : théories et dispositifs" Université Paris-VIII (IFU). École d'architecture de Paris-Belleville (Ipraus) en association avec les écoles d'architecture de Paris-la Villette, de Paris-Villemin, de Paris-Tolbiac, de Paris-La Défense et de Versailles. Nelly Fourcaud, « La recherche en architecture », *Culture et recherche*, n°67, 1998, p.5

la collection du BRAUP, 338 sont produits entre 1982 et 1992, soit 80 % des rapports référencés sont issus de cette période<sup>30</sup>.

À partir de 1992, on assiste à une nette baisse de la production de recherche<sup>31</sup>. Cette deuxième période du BRA correspond aux mandats de Danièle Valabrègue (1991-1995) et de Robert Beaudoux (1994-1998). Sous leur mandat la politique institutionnelle est poursuivie. Les liens avec le CNRS sont maintenus et consolidés : en 1992 est signé le premier accord-cadre entre le CNRS et les laboratoires des écoles d'architectures permettant la création des premières UMR, unité mixte de recherche. Mais le BRA, comme l'ensemble de la Direction de l'architecture, est impacté par les réformes qui agitent le monde de l'enseignement et le changement de ministère de tutelle. Jean Frebault, directeur de l'architecture, confie que son plus gros chantier a été celui des réformes de l'enseignement sous fond de grèves. En 1992, la publication du rapport Frémont<sup>32</sup> fixe les grands axes de la réforme pédagogique en « *recentrant clairement les écoles d'architecture sur un enseignement complet du projet architectural (...) Cette période-là n'est pas propice à celle de la recherche* »<sup>33</sup>. Puis, en 1995, les attributions de l'architecture sont transférées du ministère de la Culture<sup>34</sup>. Ce transfert est brutal. Catherine Bersani, directrice de l'architecture, confie à Éric Lengereau, qu'il n'y a pas eu avant cette décision de transfert, des moments d'expertises, des étapes de concertations ou de réflexion : « *Cela s'est passé d'un seul coup, comme un orage dans un ciel clair !* »<sup>35</sup>.

### 2.3 1998, le moment de bascule, le BRAU

La fin de la décennie constitue un moment de rupture dans la dynamique de cette institution qui se traduit, entre autres, par la variation de la durée des mandats des chefs. Rémi Baudouï<sup>36</sup> ne reste que deux ans (1998-2000) car il se sent limité. Il pense qu'il faut revenir aux fondamentaux, au rapport direct avec une recherche appliquée, mais les crédits sont insuffisants pour mener cette recherche, tout est absorbé par les laboratoires<sup>37</sup>. Sous son mandat, le BRA devint le BRAU, revendiquant et affichant ainsi la dimension urbaine dans son champ de recherche<sup>38</sup>. car cette année-là, en 1998, au ministère de la Culture, la Direction de l'architecture fusionne avec celle du patrimoine<sup>39</sup> ; *Le Plan Construction* et le *Plan urbain* fusionnent également et donnent naissance au PUCA, Plan urbanisme construction architecture<sup>40</sup>. Or selon les responsables du BRAU, à ce moment-là, la recherche architecturale est ailleurs, dans une recherche opérationnelle développée au PUCA dont les moyens sont importants.

Pour l'administration la priorité est la mise en place du doctorat en architecture. En 1998, le CCRA est remanié<sup>41</sup> et doté de compétences élargies par rapport à la mouture initiale de 1983 pour « *développer*

<sup>30</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr/MC-BRAUP> (consulté le 04 décembre 2020).

<sup>31</sup> Le nombre de rapports passant de 338 à 12 pour la période du 1992 - 1998.

<sup>32</sup> En 1993 les orientations de cette réforme sont validées par le gouvernement, décret du 27 novembre 1997 (n° 97-109).

<sup>33</sup> Jean Frebault, directeur de l'architecture entre 1989 et 1994, Lengereau, *op.cit.*, 2017, p. 186, p.196.

<sup>34</sup> Le décret du 22 mars 1996 (n°96-237) entérine le retour à la culture de l'ensemble des attributions transférées en 1978 au ministre chargé de l'environnement.

<sup>35</sup> Catherine Bersani, Directrice de l'Architecture entre 1994 et 1996, Lengereau, *op.cit.*, 2017, p.209.

<sup>36</sup> Rémi Baudouï, entretien réalisé par R. Borruet et M. Allaoui, le 11 août 2017, au domicile du témoin (durée 1h09mins) : <http://phonothèque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?aloid=13182&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>37</sup> Rémi Baudouï, entretien, *doc. cit.* [00 :10 :05 - 00 :10 :50].

<sup>38</sup> Rémi Baudouï, entretien, *doc. cit.* [00 :07 :45 - 00 :08 :10]. Numéro spécial de la revue *Culture et recherche*, « 1959-2010, la recherche au ministère de la Culture » n°122-133, 2010, p.53 ; « L'urbain » s'ajoute également aux Cahiers de la recherche architecturale. Laurent Devisme, « Les objets de recherche comme attracteurs ? » *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°26-27, 2012. p.11

<sup>39</sup> Décret du 21 septembre 1998.

<sup>40</sup> Arrêté du 23 avril 1998.

<sup>41</sup> Le nouveau CCRA est installé le 28 avril 1998, Décret du 14 janvier 1998 (n°98-31).

la recherche au sein des vingt-deux écoles d'architecture afin qu'aucune ne soit absente de la compétition entre établissements d'enseignement supérieur qui s'annonce à l'échelle de l'Europe »<sup>42</sup>. Les Accords de Bologne, visant à harmoniser l'enseignement supérieur dans l'Union européenne selon un parcours commun LMD, Licence, Master Doctorat, sont signés en 1999. À son arrivée en 2000, Éric Lengereau<sup>43</sup> est chargé de finaliser le dossier du doctorat. Il n'est plus possible de différer sa mise en place rendue obligatoire par la signature des accords. La Direction de l'architecture lui propose de fusionner le Bureau de la recherche et celui de l'enseignement qui dépendent tous deux de la même sous-direction, mais qui n'ont jamais eu aucun lien. Le nouveau Chef du BRAU décline cette proposition et s'empare de la question du doctorat<sup>44</sup> tout en souhaitant impulser une politique mixte, associant politique institutionnelle et politique incitative, tournée vers une recherche appliquée en partenariat avec le PUCA. En collaboration avec le ministère de l'Équipement, il lance le programme « Villes nouvelles Françaises ».

#### **2.4 2006, une politique mixte, le BRAUP**

Une fois le doctorat en architecture mis en place et la réforme LMD signée<sup>45</sup>, Éric Lengereau développe les quatre axes de sa politique scientifique :

- Une politique institutionnelle avec l'accompagnement des laboratoires, leur financement et leur évaluation en partenariat avec l'AERES, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur<sup>46</sup> ;
- La valorisation et la diffusion des productions scientifiques dans la revue remaniée, *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, en y instaurant un comité de lecture répondant aux exigences de la communauté scientifique universitaire ;
- La recherche doctorale
- Une politique incitative avec de grands projets interdisciplinaires.

En 2006, lors du programme interdisciplinaire "Art, architecture et paysages"<sup>47</sup>, la composante paysagère apparaît donnant naissance au BRAUP. Le programme suivant "L'architecture de la grande échelle" démarre en 2006. L'année suivante, le président Nicolas Sarkozy lance le projet le *Grand Paris*. Éric Lengereau y voit une opportunité pour la culture et les architectes de s'emparer de cette question et mener une réflexion sur un aménagement de la ville à une grande échelle. Son mandat prendra fin

---

<sup>42</sup> Nelly Fourcaud, *op.cit.*, 1998, p.4

<sup>43</sup> Éric Lengereau, enquêteurs : J.-L. Bonillo et F. Fauquet, réalisé le 18 février 2018 au bureau du Comité d'Histoire du ministère de la Culture, Paris, (durée 2h30mins) : <http://phonotheque.mms.humanum.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=13180&page=alo&nobl=1> (notice consultée le 07 décembre 2020).

<sup>44</sup> Éric Lengereau, *Recherche architecturale et urbain. 2005. Vers un doctorat en architecture*, BRAUP, 2005 ; le premier colloque européen bisannuel EURAU, Journées européennes de la recherche architecturales et urbaines, initié par Farid Ameziane, enseignant-chercheur et Éric Lengereau, a lieu à Marseille en 2004, sur le thème « la question doctorale ». Depuis l'EURAU s'est tenu dans différentes écoles d'architectures européennes (Bruxelles, Lille, Madrid, Naples Porto, Istanbul, Bucarest, Alicante) développant de nouvelles réflexions autour de l'architecture et la ville contemporaine.

<sup>45</sup> Décret du 30 juin 2005.

<sup>46</sup> Créée en 2006, cette autorité administrative indépendante est remplacée, en 2014, par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur.

<sup>47</sup> Programme (2001 - 2006) en collaboration avec les ministères de l'Équipement et de l'Écologie.

en 2009. Ses successeurs : Thierry Verdier<sup>48</sup>, Panos Mantziaras<sup>49</sup> et Philippe Grandvoinet<sup>50</sup> poursuivront les quatre axes de cette politique de recherche mixte et développeront de nouveaux projets interdisciplinaires : « *Ignis mutat Res : l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie* » (2012 - 2016)<sup>51</sup> et « *Architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle* » (2016-2020)<sup>52</sup>.

### 3 Conclusion

Durant ces quarante-cinq ans d'existence, le Bureau de la recherche a mené une politique qui a évolué dans le temps en fonction des réformes et des différents changements de tutelle. À chaque changement de l'identité de cette institution correspond un changement dans l'orientation de la politique de recherche et dans le modèle qui la sous-tend : le SRA a mené, durant une dizaine d'années, une politique incitative en ayant pour modèle la politique libérale des appels d'offres ; le BRA a développé, durant une quinzaine d'années, une politique institutionnelle basée sur le modèle du CNRS ; le BRAU a développé une politique mixte, incitative et institutionnelle, avec pour modèle l'université développant dans un premier temps la mise en place d'un doctorat et dans un second temps, celui du BRAUP, renouant avec une politique incitative, basée sur les appels d'offres tels que l'université la pratique depuis 2005<sup>53</sup>.

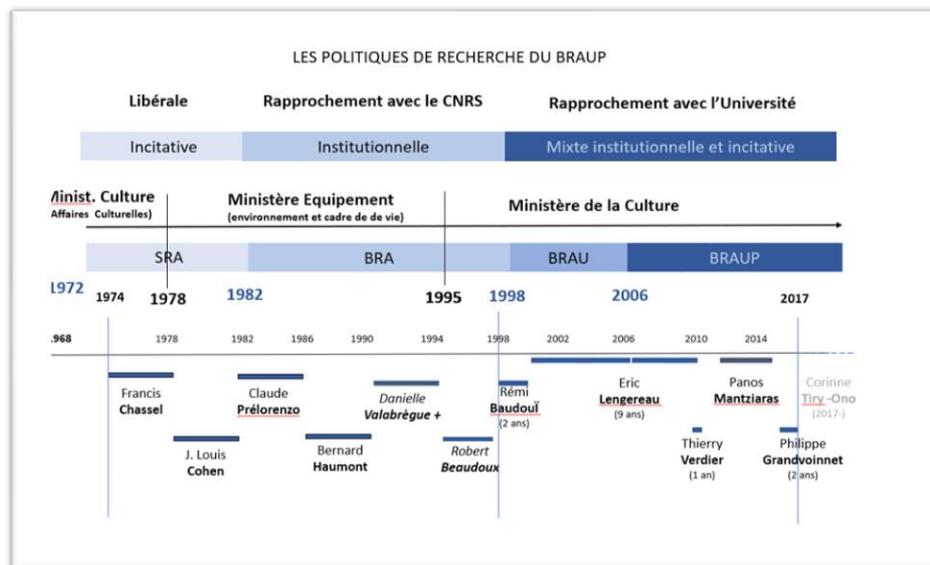


Figure 2 : Frise chronologique des politiques de recherche (mandats des responsables, identités institutionnelles, ministères de tutelle, politiques de recherche)

<sup>48</sup> Thierry Verdier, enquêteurs : J.-L. Bonillo et F. Fauquet, entretien réalisé le 22 octobre 2018 dans les locaux de l'université Paul Valéry Montpellier III (durée 1h36mins) : <http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=13186&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>49</sup> Panos Mantziaras, enquêteurs : J.-L. Bonillo et F. Fauquet, réalisé le 26 septembre 2017 dans les locaux du ministère de la Culture, Paris (durée 1h36mins) : <http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=13178&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>50</sup> Philippe Grandvoinet, enquêteurs : J.-L. Bonillo et M. Allaoui, réalisé le 17 juillet 2018 dans les locaux du ministère de la Culture, Paris (durée 1h34mins) : <http://phonotheque.mms.huma-num.fr/dyn/portal/index.xhtml?alold=13206&page=alo&nobl=1> (consulté le 07 décembre 2020).

<sup>51</sup> Avec le ministère de l'Environnement, l'Atelier international du Grand Paris et Véolia Environnement.

<sup>52</sup> Avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de la Cohésion des territoires en lien avec le PUCA.

<sup>53</sup> L'Agence Nationale pour la Recherche a été créée en 2005 pour promouvoir la recherche française sur des projets collaboratifs pluridisciplinaires « publics-privés ». <https://anr.fr/fr/lanr-et-la-recherche/missions/> (consulté le 04 décembre 2020).

À chaque changement de ministère correspond, quatre ans plus tard, un changement dans la politique de cette structure. Si la transition au ministère de l'équipement en 1978 ne semble pas avoir affecté la dynamique de l'institution, le retour à la culture a été vécu de manière brutale et depuis une dizaine d'années, les responsables scientifiques ne se sentent plus soutenus dans leur démarche de recherche. Les chargés de mission demandés ne sont pas attribués, les tâches administratives et le poids de la hiérarchie prévalent. « *Je pars à un moment où je vois que le Bureau de la recherche n'aura plus la possibilité de lancer et de continuer à avoir une présence intellectuelle et qu'il ne reste plus que de l'administratif (...) Un bureau sans moyen pour nourrir sa recherche n'est plus le bureau qu'on a connu pendant trente ou quarante ans* »<sup>54</sup>. Panos Mantziarias fait ce constat qui peut sembler dur et peut être un peu amer, mais partagé par les deniers responsables qui nous avons interrogés. Il est certain que nous traversons sans cesse des périodes de transformation plus ou moins aiguës. Depuis une dizaine d'années, le BRAUP ressent une perte de dynamisme, et les années à venir vont sans doute apporter de nouvelles turbulences. En 2018, le statut des enseignants a été modifié<sup>55</sup>, créant un statut d'enseignant-chercheur avec de nouvelles règles et instances, mais les engagements pris par les ministères concernés n'ont pas été respectés<sup>56</sup>. Des grèves ont démarré et ont été très vite arrêtées à cause d'une nouvelle crise, sanitaire cette fois. Mais nous savons que les crises sont avant tout une opportunité pour reconstruire. Le BRAUP changera peut-être de nouveau de ministère de tutelle et quatre ans plus tard, d'appellation et d'orientation dans sa politique de recherche.

#### 4 Bibliographie

- CÔME Tony, *L'Institut de l'environnement : une école décrochée. Urbanisme, architecture, design, communication*, Paris : B42, 2017.
- DALBERA Jean-Pierre, « La recherche au ministère chargé de la Culture (1959-2000) », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome II - n°2, 2013.
- DESCAMPS Florence, « Les archives orales dans l'histoire de l'architecture », *Archives Sonores Archives Orales*, Cité de l'Architecture, n°20, 2002.
- FAUQUET Fabricia, ALLAOUI Monira, *Les entretiens des chefs du BRAUP*, HensaA20 « Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle », ministère de la Culture, 2018, <https://chmcc.hypotheses.org/8837>.
- LENGEREAU Eric, L'architecture entre culture et équipement (1965-1995). In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 53, janvier-mars 1997.
- LENGEREAU Eric, *L'État et l'architecture, 1958-1981, une politique publique ?*, Paris, Picard, 2001.
- LENGEREAU Eric, « La recherche architecturale et urbaine, une histoire de quarante ans », *Culture et recherche*, n°122-123, 2010.
- LENGEREAU Eric, *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Paris, Comité d'histoire du Ministère de la Culture, La documentation française, 2017.
- PINSON Daniel, *Un point de vue sur la recherche en architecture en France*, 2009. Halshs-01536112.
- NOÛS Camille. « Les écoles d'architecture : cobaye d'une mise à mort. Mobilisations contre les effets pervers de la Réforme de 2018 », *Journal des anthropologues*, vol. hors-norme, no. 1, 2020.

<sup>54</sup> Panos Mantziarias, entretien, *doc. cit.* [01 :33 :55 - 01 :36:31].

<sup>55</sup> Décrets du 15 février 2018 (n°2018-109).

<sup>56</sup> Noûs, Camille. « Les écoles d'architecture : cobaye d'une mise à mort. Mobilisations contre les effets pervers de la Réforme de 2018 », *Journal des anthropologues*, vol. hors-norme, no. 1, 2020, pp. 43-58.